

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES SPORTS

WILAYA D'ORAN

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

NIF : 420029000031023

AVIS DE PRESELECTION

Concours National D'architecture Restreint N°22/2026 (Première Phase)

Monsieur le wali représenté par Monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran, informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participé au concours national d'architecture restreint N° 12/2026, relatif à la Maîtrise d'Œuvre « Etude pour la réalisation d'une salle omnisports 500 places au pôle urbain AHMED ZABANA à MISSERGHINE », paru aux quotidiens, en langue arabe « الديوان » et en langue étrangère « Jeunesse d'Algérie » le 15/04/2026, que la liste des bureaux d'études présélectionnés est arrêtée comme suit :

N° plis	LES BUREAUX D'ETUDES PRE-QUALIFIES pour la 2ème phase
01	TALEB ELKAID AHMED Gérant du BET
02	EPE SPA M.H.T TLEMCEN
03	BUREAU D'ETUDES MAHGOUN ET MIHOUBI ARCHITECTES
04	AIT MOUSSA AMRANE Gérant du BET
05	MATALLAH KHALID Gérant du BET
06	GROUPEMENT des BET « ARBEN » (CHEKROUN DJAMEL EDDINE- YACOUBI MOHAMMED HATIM- BENDAHO NOURI)
07	CHAOUCH HASSEN Gérant du BET
08	BELBACHIR BENAOUA Gérant du BET
09	GROUPEMENT des BET « AD ARCHIRECT PARTNERS » (ABOULHACEN HASSEN LAZRAG ABDELMADJID)
10	GROUPEMENT des BET « EST » (ABBOUDI MAHEIDDINE -BEDDA SADANI MOHAMMED)
11	GROUPEMENT des BET (AYAD AMINE-ARBOUZ ZAHIA)
12	AMEUR SIHAM Gérant du BET
13	GROUPEMENT des BET « OMRAN » (AHMEDE AMMAR ABDELALI -CHIKH OMAR -AHMEDE AMMAR ABDELGHANI)
14	HAMZAOUI AHMED Gérant du BET
15	GROUPEMENT des BET « BELLABACI ABDELOUAHAB » (SABRI KADA- BELLABACI ABDELOUAHAB)
16	KHENIFI FATIHA Gérant du BET
17	BENZAIR MOHAMED Gérant du BET
18	GROUPEMENT des BET RAINE MILOUD-BOUABDESSELAM LOTFI
19	GROUPEMENT des BET « B.A.U.S » (AZZOUEZ MOURAD-KAMEL ABDELHAMID)
20	MOUILAH KHEIRA Gérant du BET
21	BENNACER IBRAHIM Gérant du BET
22	GROUPEMENT des BET « T N ARCHITECTURE » (TAYANE MOHAMMED- NASRAOUI TARAQ)
23	GROUPEMENT des BET « AL MIEMAR-2 » (LEMDANI TOUFIK-KELKOUL WAFI)

Les candidats présélectionnés sont invités à remettre l'offre de prestations graphiques, l'offre technique et l'offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la référence et l'objet du concours ainsi que la mention « offre technique », « offre de prestation » ou « offre financière ».

Les enveloppes sont mises dans une enveloppe anonyme, comportant la mention :

A

Mr le Directeur de la jeunesse et des sports de la Wilaya d'Oran
« À n'ouvrir que par la commission Interne d'ouverture des plis »

Concours National D'architecture Restreint N° 22 /2026

PROJET : ETUDE POUR LA REALISATION D'UNE SALLE OMNISPORTS 500 PLACES AU POLE
URBAIN AHMED ZABANA A MISSERGHINE

CONSISTANCE DES OFFRES

I- Offre des Prestations Graphiques

Comprend les pièces graphiques et écrites suivantes :

1- Dossier graphique

- Plan de situation à l'échelle appropriée.
- Plan de l'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat éch : 1/200 ou 1/500.
- Plan topographique.
- Plan de masse éch : 1 /500.
- Plans des différents niveaux éch : 1/100 ou 1/200.
- Façades et coupes éch : 1/200.
- Plans des voies et réseaux existants
- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet.
- Vues en 3D
- Note méthodologique
- Contraintes et solutions proposées
- L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire

2- Pièces Ecrites

Le mémoire explicatif du projet faisant ressortir ce qui suit :

- Présentation du projet (architecture, aménagement, le cout des travaux)
- L'inscription dans le site, options techniques et esthétiques
- Un tableau comparatif des surfaces du projet
- Attestation de visite du site à remplir le modèle du cahier des charges ci-joint en annexe

II- Offre Technique :

- Le cahier des charges dument signé et renseigné portant la mention « **lu et accepté** »
- La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- **Un mémoire technique justifiant** ce qui suit :
 - ✚ Les Moyens humain à mettre à la disposition du projet justifié par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et le certificat ou attestations de travail.
 - ✚ Les Moyens matériels à mettre à la disposition du projet justifier par la copie de cartes grises avec assurance en cours de validité et acte de propriété ou contrat de location justifié l'adresse professionnelle du siège du bureau d'étude de l'architecte.
 - ✚ Références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par des maitres d'ouvrages publics, aux prestations « étude et suivi »

N.B : Le mémoire technique est une pièce obligatoire. Toute offre ne contient pas le mémoire technique rempli conformément au modèle joint en annexe est une offre non conforme.

III- Offre Financière :

- La lettre de soumission selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Proposition d'honoraire (En TTC) pour la prestation de la maîtrise d'œuvre partie fixe et partie variable définit en annexes jointes au cahier des charges renseignées datées et signées :
 - Annexe 01 évaluation des honoraires
 - Annexe 02 (liste nominative des intervenants).
- **Dans cette deuxième phase**, La date limite de dépôt des offres techniques, des prestations et les offres financières correspond aux derniers jours de la durée de préparation qui est de **trente 30 jours** cette date est fixée dans le courrier d'invitation transmis par le service contractant aux candidats présélectionné, ainsi que sur l'avis de presse publié dans les mêmes organes de presse ayant servi à la publication de l'avis de concours.

La date limite de dépôt des **offres : Technique, De Prestations Graphiques Et Financière.**

Correspond au dernier jour de la durée de préparation qui est de **Trente 30 jours**, soit le..... à 12h00

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en séance publique

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres de 30 jours augmentée de (3) trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DJS d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers.

Si le jour du dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.